

Protection de vos droits civils

En vertu du titre VI de la loi sur les droits civils de 1964, le MBTA ne fait aucune discrimination à l'égard de quiconque dans ses programmes, services et activités fondée sur la race, la couleur ou l'origine nationale. Pour en savoir plus sur vos droits civils ou pour déposer une plainte, veuillez contacter :

MBTA titre VI spécialiste (*MBTA Title VI Specialist*)

Bureau de la diversité et des droits civils (*Office of Diversity and Civil Rights*)

10 Park Plaza

Boston, MA 02116

(617) 222-3200

7-1-1 Service de relais

Courriel : MBTACivilRights@mbta.com

Site internet : www.mbta.com/TitleVI